



Les Îles-de-la-Madeleine Municipalité

Service de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments

PM1.2 Demande de modification
- Correctif

Îles-de-la-Madeleine, le 23 décembre 2021

Madame Isabelle Nault, directrice
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET : Décret 195-2021 – Correctif à la demande de prolongation du délai de soustraction – stabilisation d'urgence de la falaise de Cap-aux-Meules

Madame Nault

Pour donner suite à la conversation tenue ce jour avec M. Gérard Denis, de votre ministère, je vous confirme que notre demande de prolongation est modifiée au 31 décembre 2022. La prolongation serait donc de quatre mois.

Comptant sur votre compréhension du dossier et des particularités entourant le projet de stabilisation d'urgence de la falaise de Cap-aux-Meules afin d'autoriser cette demande de prolongation du décret 195-2021, nous demeurons disponibles à répondre à vos interrogations.

Cordialement,

Jean A. Hubert, ing. (OIQ 122054)
Directeur de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments

c.c. :

Dominic Lachance, directeur de l'ingénierie, FQM

Jonathan Lapierre, maire, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Josée Desgagnés, Chef d'équipe, Aléas côtiers et mouvements de terrain, Ministère de la Sécurité publique du Québec